

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006
(modifié par le règlement (UE) 2020/878)

Shampooing tout pelage

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Shampooing tout pelage
Synonymes	LL-150523B
Code du produit	805900501 - 805900502

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	Shampooing
--	------------

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise	UKAL ELEVAGE Parc économique de la Sauer 2 rue de l'Etang 67360 ESCHBACH FRANCE Tel: +33 3 88 07 40 15 e-mail: ukalel@ukal.com
---	--

1.4. Numéro d'appel d'urgence	+41 44 251 66 66 (Tox Center) 24h-Notruf: +41 44 251 51 51
Date de révision	07.07.2023
Version	001

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2A, H319

Information complémentaire

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P264: Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Informations supplémentaires

Aucun(e).

Identificateur de produit

Non demandé.

2.3. Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Solution de tensioactif neutre

Composants	% en poids	Classification CLP	Identificateur de produit
Laurylethersulfat	5% - 10%	Skin Irrit. 2 H315, Eye Dam. 1 H318, Aquatic Chronic 3 H412 [Eye Dam. 1 H318: C > 10 % Eye Irrit. 2A H319: 5 % ≤ C ≤ 10 %]	No.-CAS: 68891-38-3 No REACH: 01-2119488639-16-004
Cocoamidopropyl Betaine	1% - 5%	Eye Dam. 1 H318, Aquatic Chronic 3 H412 [Eye Dam. 1 H318: C > 10 % Eye Irrit. 2 H319: 4 % < C ≤ 10 %]	No.-CAS: 147170-44-3 No REACH: 01-2119489410-39
Benzyl alcohol	1% - 5%	Acute Tox. 4 H332, Acute Tox. 4 H302	No.-CAS: 100-51-6 No.-CE: 202-859-9 No.-Index: 603-057-00-5

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou des produits de décomposition. Appeler un médecin dans les cas graves.
Contact avec la peau	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Protéger l'oeil intact. Consulter un ophtalmologiste.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Éviter le vomissement si possible. Appeler un médecin dans les cas graves.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes les plus importants: Érythème. Effets aigus anticipés: Sensation de brûlure superficielle. Vue brouillée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
----------------------------	---

Moyens d'extinction inappropriés	Jet d'eau à grand débit.
---	--------------------------

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de composés non identifiés, toxiques et/ou irritants. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
--	---

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spéciaux pour la protection des intervenants	Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Combinaison complète de protection contre les agents chimiques.
--	---

Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.
--	---

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
---------------------------------	---

Pour les secouristes	Utiliser un équipement de protection individuelle. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Ventiler la zone. Evacuer le personnel vers des endroits sûrs.
-----------------------------	--

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
---	--

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination (Conteneur en plastique de HDPE).
---	--

6.4. Référence à d'autres sections	Voir chapitre 8 et 13.
---	------------------------

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Établir un plan d'action de premier secours avant d'utiliser ce produit. Porter un équipement de protection individuel. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
---	--

7.2. Conditions d'un stockage	Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes
--------------------------------------	---

sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

autorisées. Conserver le récipient bien fermé. Conserver dans le conteneur d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Benzyl alcohol (CAS 100-51-6)
France - Occupational Illnesses

RG 84

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Protection individuelle

Protection respiratoire

Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

Protection des mains

Pas de précautions spéciales.

Protection des yeux

Pas de précautions spéciales.

Protection de la peau et du corps

Pas de précautions spéciales.

Risques thermiques

Pas de précautions spéciales.

Contrôle d'exposition de l'environnement

Pas de précautions spéciales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Gel.

Couleur

Rose. Orange clair.

Odeur

pêche

Point de fusion/ point de congélation:

Non déterminé.

Point d'ébullition ou point initial / intervalle d'ébullition:

Non déterminé.

Inflammabilité:

Non déterminé.

Limites inférieure et supérieure d'explosion:

Non déterminé.

Point d'éclair:

Non déterminé.

Température d'auto-inflammation:

Non déterminé.

Température de décomposition:

Non déterminé.

Shampooing tout pelage

Date d'impression
17.08.2023

001

5 / 10

pH:	7.01 (100% en solution)
Viscosité cinématique:	Non déterminé.
Solubilité:	Non déterminé.
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Non déterminé.
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité et/ou densité relative:	Non déterminé.
Densité de vapeur relative:	Non déterminé.
Caractéristiques des particules:	Non applicable.

9.2. Autres informations

9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique Pas d'information disponible.

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Pas d'information disponible.
10.2. Stabilité chimique	Pas de décomposition en utilisation conforme.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Pas d'information disponible.
10.4. Conditions à éviter	La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques.
10.5. Matières incompatibles	Aucun(e).
10.6. Produits de décomposition dangereux	Aucun raisonnablement prévisible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë	Laurylethersulfat (CAS 68891-38-3) Dermal LD50 Rat > 2000 mg/kg (ECHA_API) Benzyl alcohol (CAS 100-51-6) Dermal LD50 Rabbit = 2 g/kg (NLM_CIP) Inhalation LC50 Rat > 4178 mg/m ³ 4 h(ECHA_API) Oral LD50 Rat = 1230 mg/kg (NLM_CIP)
Corrosion/irritation cutanée	Irritation légère de la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire/cutanée	Aucun(e).

Cancérogénicité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique pour un organe cible, exposition unique.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique pour les organes cibles, exposition répétée.
Danger par aspiration	Donnée non disponible.
Expérience chez l'homme	Donnée non disponible.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien	Donnée non disponible.
Autres données	Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité	Peut changer le pH de l'eau.
Benzyl alcohol (CAS 100-51-6) EU - Ecolabel (66/2010) - Detergent Ingredient Database - Aerobic Degradation Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data	Readily biodegradable according to OECD guidelines. LC50 96 h Pimephales promelas 460 mg/L [static] (EPA) LC50 96 h Lepomis macrochirus 10 mg/L [static] (EPA) EC50 48 h water flea 23 mg/L
12.2. Persistance et dégradabilité	Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Généralement une neutralisation est nécessaire avant l'introduction de rejets dans les stations d'épuration.
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Une bioaccumulation est peu probable.
12.4. Mobilité dans le sol	Sur la base des données disponibles sur les matières premières utilisées, on suppose que le produit n'est pas absorbé dans le sol.
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	D'après les données disponibles sur les matières premières utilisées, on suppose que le produit n'est pas persistant, bioaccumulatif ou toxique (PBT).

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien	Ne contient pas des perturbateurs endocriniens.
---	---

12.7. Autres effets néfastes	Pas d'information disponible.
-------------------------------------	-------------------------------

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé	Eliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur. L'origine-clé visé déchets au Catalogue européen des déchets (CED) est une recommandation. En raison des différentes applications en besoins de l'utilisateur peut un autre numéro de la clé de déchets doit être attribué. Code d'élimination de déchet 200130 .
---	---

Emballages contaminés	Eliminer comme le produit non utilisé.
------------------------------	--

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	Non applicable.
--	-----------------

14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Non applicable.
---	-----------------

14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Non applicable.
--	-----------------

14.4. Groupe d'emballage	Non applicable.
---------------------------------	-----------------

14.5. Dangers pour l'environnement	Non applicable.
---	-----------------

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
--	-----------------

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
---	-----------------

Règlement type des ONU

ADR/RID	Non réglementé.
----------------	-----------------

IMDG	Non réglementé.
-------------	-----------------

IATA	Non réglementé.
-------------	-----------------

Autres Informations	Aucun(e).
----------------------------	-----------

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires	Aucun(e).
Cocoamidopropyl Betaine (CAS 147170-44-3)	
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present
Benzyl alcohol (CAS 100-51-6)	
EU - Cosmetics (1223/2009) - Annex III - Field of Application and/or Use	Solvent Fragrance/aromatic compositions/their raw materials
EU - Cosmetics (1223/2009) - Annex III - Other Limitations and Requirements	The presence of the substance must be indicated in the list of ingredients referred to in Article 19[1][g] when its concentration exceeds: 0.001% in leave-on products, 0.01% in rinse-off products (fragrance, aromatic compositions, their raw materials) For purposes other than inhibiting the development of micro-organisms in the product. This purpose has to be apparent from the presentation of the product 1.0 % MAC
EU - Cosmetics (1223/2009) - Annex V - Preservatives - Maximum Authorised Concentration	
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Intermediates	Present ([202-859-9])
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present
15.2. Évaluation de la sécurité chimique	Non demandé.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés	Aucun(e).
Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3	H302: Nocif en cas d'ingestion. H315: Provoque une irritation cutanée. H318: Provoque des lésions oculaires graves. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H332: Nocif par inhalation. H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Autres informations	Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.